

III. FORMATION

Bertrand MARTIN

Responsable de la Commission Formation

Formations fédérales

Dépenses : 49 185 €

Dont charges salariales* : 9 151 €

Recettes : 55 719 €

**Calculées au regard du temps de travail estimé du salarié*

Rappel AG 2025 : orientations et propositions

Structuration de la Formation fédérale et professionnelle

- Poursuivre la régionalisation de la formation :
 - o Poursuivre le processus de recensement des besoins en formation, en lien avec les CT et clubs.
 - o Reprogrammer un calendrier régional de formation qui tienne compte des inégalités territoriales.
 - o Continuer à proposer une offre de formation large et diversifiée.
 - o Proposer des formations de « niveau supérieur »
- Assurer une continuité dans le processus de recyclages : « Initiateur SAE et SNE », « Initiateur Montagnisme ».
- **Rendre autonome la Ligue sur le champ de la formation en créant un organisme de formation et en obtenant le label Qualiopi**

Animation et structuration du réseau Instructeurs

- Pérenniser la Journée des Instructeurs en septembre 2025
- Prise en charge des formations initiales et continues des instructeurs de la Ligue
- Etoffer le réseau des instructeurs pour mieux répondre aux besoins des territoires

Formation des dirigeants bénévoles

- Recenser les besoins au sein des clubs et CT
- Communiquer sur l'offre de formation et les ressources proposées par les différents acteurs

Actions 2025 :

Structuration de la Formation fédérale

Formations de recyclage Initiateur SAE / Montagnisme

La Ligue avait pour objectif d'organiser 5 sessions de formation continue Initiateur SAE/SNE en prenant en charge une partie des coûts de formation (coût uniformisé de 31€ par stagiaire). En pratique, 2 sessions de formations continues Initiateur ont été organisées (à La Rochelle et Cetas).

Sur le volet « Montagne », aucune session n'a été organisée en 2025.

Formation PSC « Montagne »

1 formation organisée :

Date : 21 septembre 2025

Lieu : Maison Régionale des Sports

9 personnes formées, dont 5 femmes

Coût pédagogique : 70€ par stagiaire, dont 25€ reversés au Comité Départemental de Plongée 64 (agrément PSC1)

Charges		Produits	
Encadrement	230 €	Frais pédagogiques	630 €
Réservation Salle MRS	64 €	Part subvention Conseil Régional 2025	300 €
Déplacements, heb, rest	289 €	Part subvention PSF 2025	150 €
Documentation	45 €		
Reversion	225 €		
Frais divers	45 €		
Charges salariales	108 €	Cotisations Ligue	0 €
Excédent	74 €		
Total	1 006 €	Total	1 080 €

Bilan quantitatif de la Formation Fédérale

30 formations ont ainsi été réalisés et leurs organisations partagées :

Organisateur	Ligue N-A	CT64	Versant Sud (Canyon)
Nbre de formations	29	1	0

Comparatif avec les années précédentes :

2024 : 34 formations (31 « Ligue »)

2023 : 35 formations (31 « Ligue »)

2022 : 29 formations (24 « Ligue »)

2021 : 23 formations

2019 : 29 formations

Détails des stages organisés par la Ligue :

Type de formation	Nb de stages	Nb personnes formées	Nombre de femmes formées	Nombre de femmes formées (%)	Taux de remplissage (%)	Charges	Dont honoraires d'encadrement	Dont charges salariales	Recettes	Coût pédagogique Par Stagiaire	Dont Subventions	Bilan financier
Entraîneur 1	1	5	0	0%	42%	1 596,00 €	1 320,00 €	108,00 €	1 458,00 €	258,00 €	0,00 €	-138,00 €
Initiateur SAE	8	87	36	41%	91%	15 572,50 €	9 240,00 €	864,00 €	19 095,00 €	175€ puis 195€	0,00 €	3 522,50 €
Initiateur Escalade	2	13	1	8%	54%	3 122,20 €	2 200,00 €	216,00 €	3 380,00 €	225,00 €	0,00 €	257,80 €
FC initiateur et moniteur d'escalade	2	17	4	24%	71%	1 028,30 €	440,00 €	216,00 €	927,00 €	31,00 €	400,00 €	-101,30 €
Juge de Bloc 1	2	21	9	43%	88%	171,00 €	0,00 €	108,00 €	252,00 €	9,00 €	0,00 €	81,00 €
Juge de Diff 1	2	23	13	57%	96%	213,00 €	0,00 €	108,00 €	357,00 €	14€ puis 9€	0,00 €	144,00 €
Président de jury 1	1	5	2	40%	42%	460,00 €	120,00 €	108,00 €	580,00 €	46,00 €	280,00 €	120,00 €
Ouvreur de club	4	33	8	24%	83%	5 953,00 €	3 640,00 €	432,00 €	6 930,00 €	182,00 €	0,00 €	977,00 €
Ouvreu N1	1	6	0	0%	60%	1 418,00 €	1 100,00 €	108,00 €	2 100,00 €	315,00 €	0,00 €	682,00 €
PAC	1	10	0	0%	100%	1 589,90 €	1 100,00 €	108,00 €	1 700,00 €	149,00 €	0,00 €	110,10 €
Moniteur Grands Espaces	1	4	0	0%	50%	1 542,60 €	1 100,00 €	108,00 €	1 580,00 €	360,00 €	0,00 €	37,40 €
Opérateur SNE	1	7	0	0%	117%	1 560,00 €	1 100,00 €	108,00 €	2 415,00 €	315,00 €	0,00 €	855,00 €
Gestionnaire EPI	1	9	4	44%	75%	439,00 €	220,00 €	54,00 €	585,00 €	58,00 €	0,00 €	146,00 €
Initiateur Montagnisme*	2	18	5	28%	90%	3 418,00 €	1 250,00 €	108,00 €	3 720,00 €	variable	0,00 €	302,00 €
Initiateur Ski Alpinisme	1	6	0	0%	60%	2 333,00 €	0,00 €	150,00 €	2 355,00 €	220,00 €	0,00 €	22,00 €
TOTAUX	30	264	82	21%	74%	40 416,50 €	22 830,00 €	2 904,00 €	47 434,00 €		680,00 €	7 017,50 €

*dont 1 stage porté par le CT64

Ce bilan financier n'inclut pas les charges salariales de coordination globale de la formation en Nouvelle-Aquitaine.

Comparatif avec les années précédentes :

	Année 2023	Année 2024	Année 2025	Variation 25/24
Nb de formations	35	34	30	-4
Formations Escalade	28	30	28	-2
Formations Canyon / Mont	7	5	2	-3
Nombre de personnes formées	316	345	264	-81
Nombre de femmes formées	73	100	82	-18
En pourcentage	23,0%	30,0%	21,0%	-9,00%
Taux de remplissage des formations	74,00%	82%	74%	-8,00%
Charges totales	31 725,31 €	39 776,45 €	40 416,50 €	640,05
Recettes Totales	37 282 €	48 024 €	47 434 €	-590,00
Honoraires Encadrement	15 985 €	21 710 €	22 830 €	1 120,00
Valorisation charges salariales		750	2 904	2 154,00
Bilan financier	5 556,69	8 247,55	7 017,50	-1 230,05

Animation et structuration du réseau des Instructeurs

Réseau des Instructeurs :

Aucun recyclage ni formation initiale cette année.

Réception des comptes-rendus « instructeur Escalade » de Yohann Charlier et Marianne Pujol, en attente pour Frédérick Decra.

2 nouveaux instructeurs avec le profil « PAC » : Marianne Pujol et Greg Trunet

Journée des Instructeurs :

Date : 25 septembre 2025

Lieu : Maison Régionale des Sports

17 instructeurs présents sur 21 au total : 13 instructeurs « Escalade », 2 instructeurs « Canyon », 2 instructeurs « Montagne »

Charges		Produits	
Réservation Salle MRS	64 €	Part subvention Conseil Régional 2025	1 200 €
Hébergement	0 €	Part subvention PSF 2025	750 €
Restauration	293,47 €		
Déplacements	2 072,55 €	Cotisations Ligue	480,02 €
Total	2 430,02 €	Total	2 430,02 €

Structuration de la Formation professionnelle

Création d'un organisme de formation et obtention du label Qualiopi

Durant l'année 2025, la Ligue a créé un organisme de formation référencé auprès de la DREETS sous le numéro de déclaration d'activité 75331734033, et obtenu le label Qualiopi en juin 2025.

A moyen-terme, ce dispositif doit permettre à la Ligue de diversifier ses ressources, et d'accompagner au mieux la professionnalisation des clubs, CT et la formation des bénévoles.

[Page de présentation de l'OF Qualiopi de la Ligue.](#)

Formation des dirigeant(e)s bénévoles

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de développement, la Ligue souhaite accompagner la formation des dirigeants bénévoles afin de favoriser leur montée en compétences.

Si l'organisme de formation permettra à l'avenir un accompagnement optimal sur ce volet, la Ligue a pour l'heure créé une page sur son site internet permettant de recenser les formations proposées par les différents acteurs de la formation des bénévoles, ainsi que les sources de financements existantes.

[Page « Formation des dirigeant\(e\)s bénévoles »](#)

Propositions 2026

Formation Fédérale

Structuration de la Formation fédérale :

- Poursuivre la régionalisation de la formation :
 - o Poursuivre le processus de recensement des besoins en formation, en lien avec les CT et clubs.
 - o Reprogrammer un calendrier régional de formation qui tienne compte des inégalités territoriales.
 - o Continuer à proposer une offre de formation large et diversifiée.
 - o Proposer des formations de « niveau supérieur »
- Assurer une continuité dans le processus de recyclages : « Initiateur SAE et SNE », « Initiateur Montagnisme ».

Animation et structuration du réseau Instructeurs

- Pérenniser la Journée des Instructeurs en septembre 2026
- Prise en charge des formations initiales et continues des instructeurs de la Ligue
- Etoffer le réseau des instructeurs pour mieux répondre aux besoins des territoires

Formation des dirigeants bénévoles

- Recenser les besoins au sein des clubs et CT
- Communiquer sur l'offre de formation et les ressources proposées par les différents acteurs

Formation Professionnelle

Développement de l'organisme de formation professionnelle :

- Etablir une feuille de route sur le développement de l'organisme de formation
- Développer l'offre de formation professionnelle « escalade » :
 - o Pérenniser l'organisation d'une session annuelle de CQP AESA
 - o Développer un « certificat de spécialisation Escalade », en partenariat avec d'autres organismes de formation
- Développer d'autres produits de formation à destination de nouveaux publics (entreprises, réseau des salles privées, collectivités territoriales)